

## PROCEDURE - EQUIVALENCE D.E.

### **Demande d'attestation d'expérience d'entraînement dans les 5 années précédant le 15 mars 2010**

Article 7 de l'arrêté du 15 mars 2010 portant création du Diplôme d'Etat de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif »

#### **JE SUIS TITULAIRE :**

- Soit du brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1<sup>er</sup> degré des Activités de la Natation ayant suivi dans le cadre de la formation l'option entraînement : natation sportive ou natation synchronisée ou water-polo ou plongeon.
- Soit du brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1<sup>er</sup> en natation sportive ou natation synchronisée ou water-polo ou plongeon.

#### **JE SUIS CAPABLE DE JUSTIFIER LES DEUX CONDITIONS SUIVANTES :**

1) Une expérience pédagogique « d'entraînement<sup>1</sup> » dans une des disciplines de la natation, soit au sein d'un ou plusieurs clubs d'une Fédération agréée, soit au sein d'une structure pôle conformément à la liste établie par le Ministre de la Santé et chargé des Sports, d'une durée de 800 heures minimum en natation course ou natation synchronisée ou en water-polo, ou 500 heures en plongeon pendant 3 saisons sportives au moins, au cours des 5 dernières années précédant la sortie de l'arrêté du 15 mars 2010, soit après le 15 mars 2005.

2) Une expérience d'entraînement, pendant 2 saisons au moins au cours des 5 années qui précèdent le 15 mars 2010 :

- D'un ou plusieurs nageurs ou nageuses (natation course, natation synchronisée, plongeon) ayant participé à un championnat de France de catégorie d'âge ou au championnat de France de national 2, ou s'étant classé dans les 160 premiers du classement national du Natathlon.
- Ou d'une équipe de water-polo messieurs, ayant participé à un championnat de France de catégorie d'âge ou au championnat de France de « nationale 2 »
- Ou d'une équipe de water-polo dames ayant participé à un championnat de France de « nationale 1 »

#### **Je m'adresse :**

1. A la DRDJSCS pour connaître la liste des pièces à fournir.
2. Au Comité Régional de la Fédération Française de Natation dont je dépends (lieu de licence), pour retirer un dossier de demande d'attestation d'expérience d'entraînement.
3. A réception de l'attestation d'expérience délivrée par la Direction Technique Nationale de la FFN, je dépose le dossier complet à la DRJSCS de mon domicile pour obtenir le DE JEPS.

<sup>1</sup> Entraînement : l'expérience pédagogique d'entraînement concerne les catégories benjamins et au-dessus..

## Je suis la procédure ci-dessous

### *Première phase : demande de dossier d'équivalence*

| LE CANDIDAT  | LE COMITE REGIONAL  |
|--|---|
| S'adresse à la DRJSCS pour obtenir le dossier et la liste des pièces à fournir (DRJSCS). |   |
| Retire un dossier de demande d'attestation d'expérience au Comité Régional FFN           | Attribue, sur demande du candidat, un dossier de demande d'attestation d'expérience de sa région (lieu de licence). |

### *Deuxième phase : la recevabilité du dossier*

| LE CANDIDAT  | LE COMITE REGIONAL   |
|--|--|
| Renseigne le dossier de demande d'attestation d'expérience.                      | Adresse un accusé de réception<br>Et référence le dossier            |
| Fournit l'attestation d'exercice signée par le Président du Club (exclusivement) |  |
| Transmet pour validation, le dossier entièrement complété au Comité régional,    | Vérifie l'exactitude des renseignements et des pièces justificatives |
|  | Le Conseiller Technique Régional émet un avis sur la demande         |
|  | Transmet le dossier complet à la Fédération                          |

### *Troisième phase : l'attribution de l'attestation*

| LE CANDIDAT | LA FEDERATION  |
|-------------|--|
|             | Etudie la demande au vu du dossier   |
|             | Le cas échéant, sollicite le Comité Régional pour complément d'information |
|             | Adresse l'attestation ou le courrier de refus au Comité Régional           |

### *Quatrième phase : l'attribution de l'attestation*

| LE CANDIDAT   | COMITE REGIONAL FFN                                       |
|---|---|
|   | Adresse l'attestation ou le courrier de refus au candidat |
| Adresse l'ensemble des pièces demandées à la DRJSCS pour attribution du diplôme |   |